

Ventes par le Shérif

BEAUCE.—Patrick Doyle vs. Philéas Plante. Le lot No 95A du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph de la Beauce, contenant trois arpents de front sur deux arpents de profondeur, avec moulin à farine et autres bâtisses, sera vendu à Saint-Joseph de la Beauce, le 17 novembre prochain, à midi.

BEDFORD.—Ebenezer S. Millimore, cultivateur, vs. Henry A. McGowan, absent.

Deux morceaux de terre avec bâtisses, dans le canton de Sutton seront vendus à Saint-André de Sutton le 21 novembre prochain, à neuf heures du matin.

Benjamin H. Grines vs. Dame Ellen McGowan et son époux Benjamin Bresse.

Les trois quarts indivis du quart est du lot numéro trois dans le 106^{me} rang du canton de Sutton, arpentage primitif, seront vendus à Saint-André de Sutton, le 21 novembre prochain à dix heures du matin.

Joseph Poirier, mécanicien, de Biddeford, Maine, E. U. vs Rémi Bolduc, du même lieu.

Le lot No 94 du cadastre de la ville de Farnham, avec bâtisses sus-érigées, sera vendu, à Saint-Romuald de Farnham, le 19 novembre prochain, à neuf heures du matin.

MONTREAL.—La banque d'Hochelaga vs. Charles Eugène Fournier et Joseph Alphonse Hudon.

1o. La moitié indivise de dix lots de terre dans la ville de Notre-Dame des Neiges ;

2o. La moitié indivise d'un autre lot au même endroit. La vente aura lieu au bureau du shérif, à Montréal, le 18 novembre prochain, à dix heures du matin.

Calixte Dupras, cultivateur de Saint-Charles de Lachenaie, et Dame Virginie Cadieux, son épouse, vs. Jean Desjardins, fils, cultivateur de la Rivière-des-Prairies.

La moitié de l'immeuble No 96 du cadastre de Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies, et la maison, grange, remise, et autres bâtisses érigées sur icelle, sera vendu, au bureau du shérif, à Montréal, le 19 novembre prochain, à dix heures du matin.

Edouard Robillard, cultivateur, Maxime Crépeau, notaire, Paul Olivier, boulanger, Victor Beaudin, manufacturier de briques, tous de Saint-Félix de Valois, et Séverin Tessier, hôtelier, de Montréal, vs. Charles Eugène Fournier, architecte, de Montréal.

Les moitiés indivises de deux lots à Notre-Dame des Neiges, seront vendues au bureau du shérif, à Montréal, le 17 novembre prochain, à dix heures du matin.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs Jean Néré Cousineau et Ludger Cousineau, tous deux de Saint-Laurent.

Sept terres avec bâtisses en la paroisse de Saint-Laurent, seront vendues le 22 novembre prochain, à dix heures du matin.

James Drummond, de la Côte Visitation, cultivateur, vs. Antoine David, du même lieu, laitier.

Un terrain avec bâtisses à la Petite Côte, sera vendu au bureau du shérif, à Montréal, le 25 novembre prochain, à dix heures du matin.

SAINT-FRANCOIS.—Benjamin Hinman, Charles M. Katnan et Martha M. Marshall, vs. Joseph Bragg-House.

La juste moitié est du lot No 5 du 6^{me} rang, du canton de Stanstead, moins 20 acres en superficie, sera vendue, dans la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, dans le village de Stanstead Plain, le 15 novembre prochain, à dix heures du matin.

SAINT-HYACINTHE.—Joseph Lestages vs. Philippe Lestages. Un terrain sans bâtisses, à Sainte-Christine, y sera vendu, le 23 novembre, à onze heures du matin.

TERREBONNE.—Thomas Lapointe vs. Olivier Lamouche, alias Mouchon dit Lamouche & al.

Les propriétés suivantes appartenant à Olivier Trottier, le lot No 205, avec bâtisses, et le lot No 207 sans constructions du cadastre de la paroisse de Sainte-Placide, seront vendues, à la porte de l'église à Saint-Placide, le 16 novembre prochain, à dix heures du matin.

Avis de Faillites

W. Barclay Stephens, de Montréal, gérant de : The Western Loan and Trust Company, Limited, a été nommé liquidateur de la dite compagnie. Les réclamations devront être produites chez lui, le 10 novembre au plus tard.

Les créanciers de Mathias Mongeon, de Saint-Hyacinthe, sont requis de produire leurs réclamations sous quinze jours du 15 octobre courant.

"In re" Eric Bissonnette, sellier de Montréal, failli, J. K. Dancoise a été nommé curateur.

F. M. Sullivan, commerçant de Montréal, a fait cession de ses biens à la requête de G. R. Renfrew & Cie, E. W. Bonham, est gardien provisoire.

"In re" Benoit & Bérard, de Sainte-Hélène, premier bordereau de dividendes préparé ; réclamations payables après le deux novembre prochain.

Gauthier & Vervais, hôteliers de Saint-Laurent, ont fait cession de leurs biens à la demande de William F. Robinson, comptable, créancier d'un montant de \$402.10, billets promissaires.

"In re" Ernest Riel, restaurateur de Montréal, premier et dernier bordereau de dividendes payables après le 31 octobre courant.

"In re" E. A. Laeroix, de Trois-Rivières, Kent & Turcotte, nommés curateur conjoints.

F. W. Radford a été nommé curateur aux faillites de P. M. Sullivan, et Rein et Herchenhoren.

Demandes en séparation de biens et de corps et de biens.

Dame Sarah Anne Marie Edith Burnett, de Montréal, vs. Frederick Francis Powell ; séparation de biens.

Hutchinson & Oughtred,
Procureurs de la demanderesse.

Dame Marie Chartrand, de la paroisse de Saint-Martin, vs. Amédée Hotte, fermier du même lieu ; séparation de biens.

Taillefer & Poliquin,
Procureurs de la demanderesse.

Dame Marie Casavant, de Saint-Hyacinthe, vs. Léopold Brodeur, journalier ; séparation de biens.

A. Bourgault,
Procureur de la demanderesse.

Albertine Brabant, de Montréal, vs. Edouard Kiernan ; séparation de corps et de biens.

Calixte Lebeuf,
Procureur de la demanderesse.

Notre-Dame de Lourdes de Ham est érigé en municipalité de paroisse.

Au tribunal correctionnel.

Le président. — Comment, malheureux, avez-vous pu risquer votre honneur, votre liberté, tout votre avenir, pour prendre trente misérable francs dans le tiroir du plaignant ?

Le prévenu. — C'est vrai, m'sieu le président, mais que voulez-vous, il n'y avait que ça !